

Évolution des populations de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* sur le marais des Montils/Longué et le val d'Authion (Maine-et-Loire) entre 1994 et 1999

Véronique VIMONT

Introduction

Lors de l'enquête nationale de recensement des pies-grièches de 1993 et 1994, de fortes densités de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* ont été découvertes sur l'une des dernières zones de prairies naturelles de la vallée de l'Authion : le marais des Montils. L'intérêt d'ordre départemental de cette population a justifié le classement d'une partie du marais en zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) de type 1 (BEAUDOIN 1997).

Située dans la zone d'aménagement foncier lié à l'implantation de l'autoroute A85 Tours-Angers, cette station a été partiellement dégradée dès 1995. Afin de connaître les effets du remembrement et de ses travaux connexes sur la population de pies-grièches un nouveau recensement a été effectué en 1999.

Cet article tente de faire plus largement le point sur l'évolution des effectifs de l'espèce sur la vallée de l'Authion depuis 1994.

1. Effectifs et densités sur le marais des Montils entre 1994 et 1999

1.1. Présentation de la zone de suivi

Le marais des Montils se situe au nord-ouest de Longué, au sud de la RN 147, à proximité du lieu dit

Résumé : Un recensement des Pies-grièches écorcheurs *Lanius collurio* en 1999 sur le marais des Montils/Longué a montré une diminution de 38 % de la population depuis 1995. Sur l'ensemble de la vallée de l'Authion, principale zone de reproduction de l'espèce dans le département, la baisse est estimée à 60 %. Les causes de cette régression sont discutées et des perspectives d'évolution avancées.

les Chaintres ; il appartient à l'unité topographique de la plaine du Lathan.

La zone de suivi correspond à la ZNIEFF de type 1 et couvre les lieux-dits suivants : le Prée-des-Montils, la Prée-des-Buteaux, la Prée-des-Essarts et la Butte-de-l'Épine.

Elle représente environ 305 ha d'un milieu ouvert, couvert de prairies mésophiles exploitées de manière extensive (fauchées et/ou pâturées) et de cultures (cultures de forte valeur ajoutée : maïs et chanvre semences, millet ; prairies temporaires et maïs d'ensilage ; blé et tournesol).

En 1999 les prairies permanentes s'étendent sur 108 ha soit 35 % de la zone. Elles sont clôturées et bordées de buissons épars d'épineux (aubépine, prunellier, ronce) procurant des lieux de nidification et des postes d'affût aux pies-grièches. La diversité floristique des prairies naturelles, la présence de fossés autour des parcelles et le pâturage par les bovins favorisent la présence de nombreux insectes qui constituent l'essentiel de l'alimentation des pies-grièches.

1.2. Effectifs et densités

Les effectifs sont exprimés en nombre de sites de nidification incluant les mâles célibataires fixés et les couples. En effet chez la Pie-grièche écorcheur les mâles sont souvent observés seuls. Or une prospection assidue montre que très souvent un territoire défendu par un mâle est occupé par un couple. Certains auteurs avancent avec la pratique le chiffre de 90 % (JACOB 1999). À titre d'exemple en 1994 sur le marais des Montils, un mâle célibataire a été observé pour 20 couples.

Les sites de nidification sont représentés sur la carte 1.

Les effectifs de 1994 sont ceux de l'enquête nationale (BEAUDOIN 1997). Les chiffres de 1995 sont issus d'un recensement personnel de tout le secteur de Longué. Les calculs de surfaces ont été effectués à partir des travaux de BARON (1999). Les résultats des recensements et les calculs de densités sont reportés dans le tableau 1.

	1994		1995		1999	
	E	D	E	D	E	D
marais des Montils (ZNIEFF 1)	21	0,7	26	0,8	16	0,5
dont						
la Prée-des-Essarts N	9	1,6	9	1,6	9	1,6
la Butte-de-l'Épine	4		5		0	
la Prée-des-Montils	2		5		1	
la Prée-des-Buteaux	3		4		2	

Tableau 1. — Effectifs et densités de la Pie-grièche écorcheur sur le marais des Montils.

E : effectif en nombre de sites de nidification ;

D : densité en nombre de sites pour 10 ha.

Entre 1995 et 1999 le nombre de sites de reproduction de la Pie-grièche écorcheur sur le marais des Montils a diminué de 38 %. Cette baisse est à mettre en parallèle avec une diminution de la surface en prairie naturelle de 37 % (171 ha en 1995 soit 56 % de la zone d'étude, 108 ha en 1999 soit 35 % de la zone). La correspondance de ces deux chiffres est pour le moins troublante et prouve que la population de pies-grièches est intimement liée à la présence des prairies naturelles.

Il faut souligner que l'année 1995 prise en référence présente des effectifs très élevés (26 sites contre 21 sites en 1994). Il est difficile de savoir s'ils sont dus à une pression d'observation plus élevée où à une simple variation interannuelle liée par exemple à des conditions climatiques plus favorables à l'espèce.

Sur le marais la population est regroupée en petites colonies au sein de zones bien délimitées géographiquement (îlot de prairie au milieu de cultures ; zones de prairie séparées par des cours d'eau, de larges chemins, des fossés).

La colonie de la Butte-de-l'Épine qui se maintenait en marge de la zone en 1994 et 1995 avec respectivement 4 et 5 sites, a, en 1999, totalement disparu probablement par fermeture d'un milieu déjà assez peu favorable et par croissance des haies.

La Prée-des-Montils qui en 1995 abritait 5 couples ne comptait en 1999 plus qu'un site en bordure de la zone. C'est de loin le secteur le plus dégradé : disparition de prairies naturelles et mise en culture, arrachage de tous les buissons et ronciers, recalibrage des fossés et élargissement du chemin.

Sur la Prée-des-Essarts un noyau de 9 couples s'est maintenu de 1994 à 1999 au sein d'une zone relativement préservée de 55 ha de prairie. La densité y est de 1,6 couple pour 10 ha. Sur la zone de présence effective la densité est de 2,5 pour 10 ha, certaines parcelles abritant jusqu'à 3 couples.

Sur les autres secteurs le nombre de sites recensés est relativement stable, difficilement dissociable d'une variation d'effectif interannuelle normale. Les prairies naturelles ont peu régressé (la Prée-des-Buteaux est bien préservée), seuls les buissons et les haies du bord

du chemin ont été arasés pour le recalibrage et le curage des fossés.

2. Évolution de la population sur le secteur de Longué entre 1995 et 1999

Cette population se répartit en 3 colonies toutes situées le long de la vallée du Lathan : colonies du marais de Brion, du marais des Montils et des Petites-Maisons (carte 2).

Son évolution est à l'image de celle du marais des Montils. La colonie du marais de Brion qui en 1995 comptait 7 sites de nidification disséminés sur toute la zone a, en 1999, totalement disparu. Le marais déjà très altéré en 1995 a vu peu à peu ses prairies disparaître au profit de la monoculture du maïs.

La colonie des Petites-Maisons a été découverte et recensée pour la première fois en 1995. Elle comptait alors un minimum de 7 sites. L'autoroute A85 était déjà alors implantée au milieu de la zone de prairies naturelles. En 1999 3 sites ont été dénombrés en une seule visite. Le secteur est relativement préservé et reste favorable aux pies-grièches.

En 1995 le secteur de Longué comptait 44 sites de nidification répartis sur les 3 colonies. Des recensements effectués en 1996 et 1997 sur des zones périphériques non encore prospectées ont révélé 5 autres couples isolés.

En 1999 la population est d'un minimum de 19 sites répartis sur 2 seules colonies. La diminution du nombre de sites entre 1995 et 1999 est de 57 %.

L'importance du secteur lors du recensement de 1994 a probablement été sous-estimée puisque 21 sites seulement ont été enregistrés, la population du val d'Authion étant alors estimée à 75 couples et celle du département à 220 couples (BEAUDOIN 1997).

3. Données sur l'évolution de la population dans le val d'Authion

En dehors du secteur de Longué la population de Pie-grièche écorcheur du val d'Authion se concentre sur 2 colonies situées à Allonnes et Brain-sur-Allonnes. Elles comptaient en 1993 et 1994 respectivement 33 et 32 sites. En 1999, une douzaine de couples seulement ont été dénombrés (Yvon GUENESCHEAU, comm. pers.) soit une diminution de plus de 60 %. Le milieu a fortement été dégradé par la mise en culture d'une grande partie du secteur, les couples de pies-grièches se réfugiant dans les zones préservées et en périphérie. L'autoroute A85 passe au contact direct des 2 colonies mais dans la partie bocagère du secteur.

En dehors des deux grands pôles que constituent les colonies de Longué et d'Allonnes il est possible qu'il existe encore de petites colonies disséminées le long du val d'Authion comme l'atteste la présence de 5 couples regroupés sur quelques parcelles de prairies favorables à proximité du bourg de Corné.

4. Discussion

4.1. Densités

Dans les marais les Pies-grièches écorcheurs sont réparties en colonies parfois très denses. La colonie de la Prée-des-Essarts présente une densité (1,6 site/10 ha) comparable à celles rencontrées dans d'autres marais du Nord-Ouest : noyaux de 5-7 couples sur 40-60 ha (1 à 1,5 c./10 ha) dans les marais de la Dives (14), noyaux de 4-6 couples sur 25-30 ha (1,5 à 2 c./10 ha) dans les marais du Couëron (44) (CHABOT 1999).

La densité sur l'ensemble du marais est de 0,5 site/10 ha en 1999. Par comparaison la densité dans le bocage du Baugeois est beaucoup plus faible (0,1 c./100 ha), la population étant beaucoup plus dispersée (BEAUDOIN 1997).

4.2. Évolution de la population

La régression des Pies-grièches écorcheurs sur l'ensemble du val d'Authion en seulement 4 ans est très forte puisqu'elle atteint environ 60 %. La diminution des effectifs au sein du marais des Montils est finalement moindre que sur les autres secteurs (37 %).

L'implantation de l'autoroute, le remembrement et les travaux connexes qui ont suivi ont entraîné une détérioration du milieu dans lequel vit l'espèce. Sur le marais des Montils les interventions étaient en théorie réduites au minimum mais beaucoup d'agriculteurs ont profité du remembrement pour brûler les ronciers, arracher les vieilles haies et mettre des parcelles en culture. Des propositions avaient été faites pour maintenir le milieu en l'état, voire le restaurer (LOIR & MOURGAUD 1995, GAUTIER-TESSON 1995). Faute d'implication directe des agriculteurs et d'incitations financières suffisantes ces projets ont été abandonnés.

Il est possible que sur le marais des Montils dans les secteurs où les prairies naturelles sont encore présentes (La Prée-des-Buteaux) la repousse d'épineux permette une restauration partielle de la population d'oiseaux. Le remembrement a également provoqué l'ouverture du bocage adjacent par arrachage de haies et regroupement de parcelles. Ce nouveau milieu devient en théorie favorable aux pies-grièches qui trouveront peut-être là l'occasion de s'installer.

Pour les autres secteurs, la régression des pies-grièches paraît inéluctable. Beaucoup de colonies ont

entièrement disparu et le milieu est entièrement dégradé.

L'implantation de l'autoroute A85 n'est pas seule en cause, elle n'a fait qu'accentuer et accélérer un phénomène déjà existant d'intensification de l'agriculture. L'assainissement du val d'Authion et par conséquent la possibilité de mettre en culture le marais a condamné l'élevage traditionnel devenu peu rentable. L'existence de quelques élevages laitiers ne maintient pas les prairies naturelles, les agriculteurs préférant pour une meilleure rentabilité cultiver des prairies artificielles et du maïs pour l'ensilage.

Conclusion

La diminution des populations de Pies-grièches écorcheurs dans le val d'Authion est dramatique, le maintien des colonies restantes étant dépendant du maintien des derniers îlots de prairies naturelles de la vallée.

La régression de l'espèce sur l'ensemble du Nord-Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) est également constatée même si s'observent quelques reprises locales (CHABOT 1999).

L'évolution des populations de Pies-grièches écorcheurs dans les années à venir est liée à l'évolution de l'agriculture qui entre dans une nouvelle phase de développement plus favorable à l'environnement. □

Remerciements

Béatrice Bueno et Jean-Claude Beaudoin ont participé au recensement de 1999. Merci également à Jean-Claude pour sa relecture, à Olivier Vimont pour son aide informatique et à Yvon Guenescheau pour ses informations sur l'évolution de la population de Pies-grièches sur le secteur d'Allonnes. □

Bibliographie

- BARON A., 1999. — *Agonie d'un marais*. Lycée agricole du Fresne.
- BEAUDOIN J.-Cl., 1993. — Mise au point sur les Pies-grièches *Lanius collurio*, *L. senator* et *L. excubitor* nichant en Maine-et-Loire sur la période 1962-1989. *Bull. Gr. Angevin Ét. Orn.*, 21 (44) : 43-50.
- BEAUDOIN J.-Cl., 1997. — Enquête Pies-grièches : compte rendu du suivi réalisé en 1993 et 1994. *Crex*, 2 : 37-41.
- CHABOT E., 1999. — La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le nord-ouest de la France. *Aves*, 36

(1-3) : 141-178.

GAUTIER-TESSON I., 1995. — *Le marais des Montils*. IRCOM, DDAF de Maine-et-Loire.

JACOB J.-P., 1999. — La situation des Pies-grièches écorcheur (*Lanius collurio*) et grise (*Lanius excubitor*) en Wallonie (Belgique). *Aves*, 36 (1-3) : 7- 30.

LEFRANC N., 1993. — *Les Pies-grièches d'Europe d'Afrique*

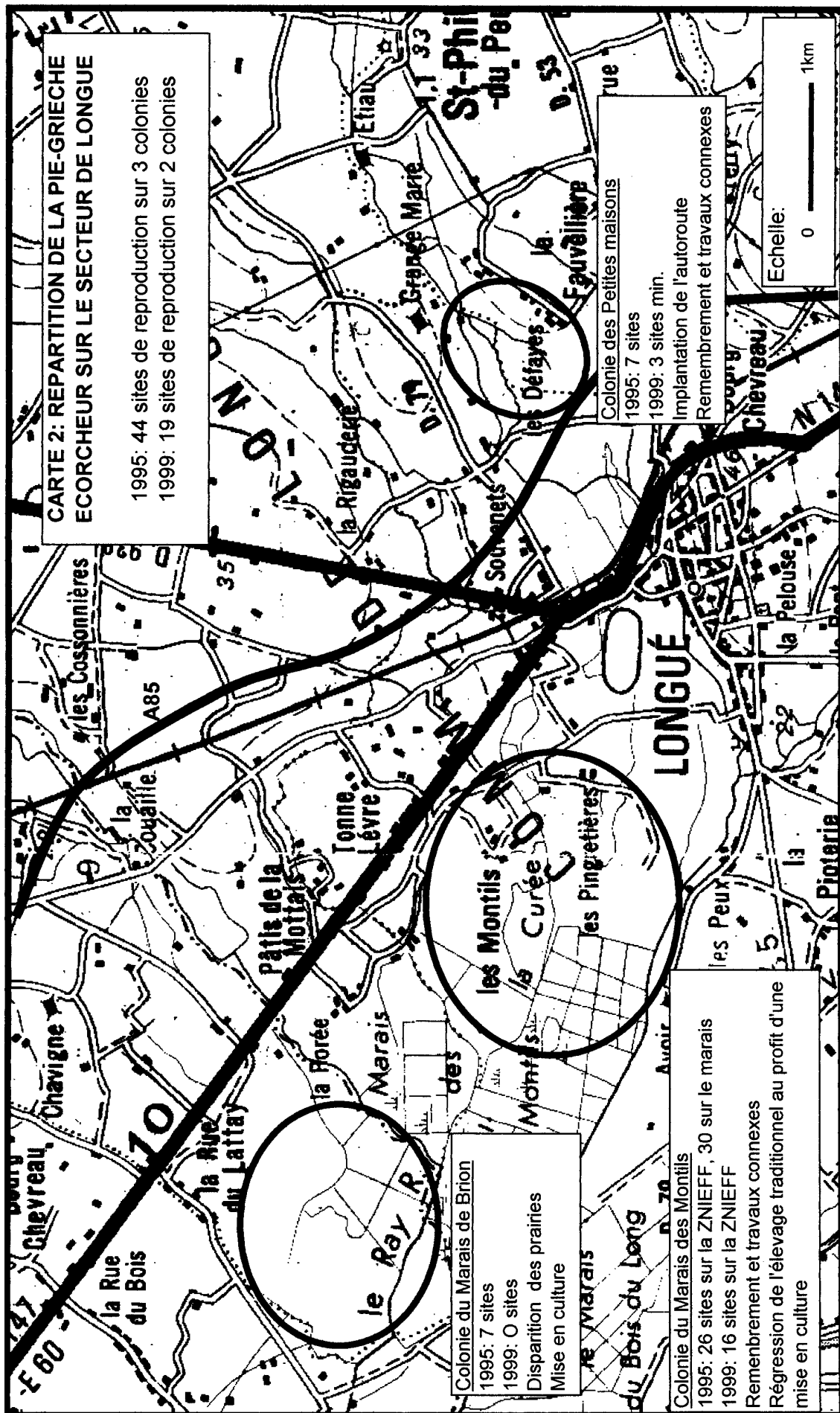
du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé.

LEFRANC N., 1999. — Les Pies-grièches *Lanius* sp. en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos*, 6 : 56-82.

LOIR O., MOURGAUD G., 1995. — *Étude des zones naturelles de la vallée de l'Authion*. LPO Anjou, DDAF de Maine-et-Loire. □

Véronique VIMONT
31, chemin des Ruisseaux
49630 Corné





source: carte IGN 1/100.000 n°25 Angers-Chinon